



TLSCONTACT CENTRE DE DEMANDE DE VISA– ALGÉRIE

LISTE DES DOCUMENTS

VISITE CULTURELLE, SPORTIVE, ÉDUCATIVE, RECHERCHE OU FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 90 JOURS)

Vous souhaitez vous rendre en Portugal, dans le cadre d'une visite culturelle, éducative ou pour une formation, pour un séjour d'une durée inférieure à 90 jours, sans l'intention de vous y installer

DOCUMENTS GÉNÉRAUX POUR TOUS LES DEMANDEURS

[Formulaire de demande](#) de visa Schengen

- *Dûment rempli et signé par le demandeur.*

Une photo d'identité

- *Une photo d'identité aux normes ;*
- *Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois.*

Passeport

- Passeport, original
Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu avec une validité d'au moins 3 mois après le séjour prévu. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un Visa. Doit avoir été délivré au cours des 10 dernières années. La photo utilisée sur le passeport doit ressembler à son titulaire au moment du dépôt du dossier.
- Passeport, copie
*Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant les prorogations de validité, les remarques éventuelles et **tous les pages comportant les visas Schengen obtenus**. Délivré au cours des 10 dernières années, ainsi que les tampons d'entrée et de sortie du territoire.*

Pour les mineurs

- *Le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal ne devrait être requis que si le mineur voyage seul ou avec un seul parent. Il convient de faire exception à cette règle si le parent isolé avec lequel le mineur doit voyager est la seule personne investie de l'autorité parentale.*



Lettre d'invitation ou document officiel de l'organisateur

- *Lettre d'invitation de la manifestation culturelle, sportive, éducative, de recherche ou de formation professionnelle dans l'État membre de destination, indiquant le (s) prénom (s) et nom (s) de la personne (s) invitée (s), le but du voyage, la durée du séjour et des informations sur le financement du séjour.*

Réservation du billet aller-retour

- *Réservation du billet d'avion aller-retour, copie.*

Assurance médicale de voyage

- *Assurance, original
Doit être valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour ;
Doit couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euros minimum ;*
- *Couvrant toute la durée du séjour prévu et les frais éventuels de rapatriement, de traitement médical d'urgence, de traitement hospitalier d'urgence, de décès et valable pour tous les États Schengen.*
- *Assurance, copie*

Note verbale ou lettre officielle du ministère ou de l'entité Algérienne

- *Du ministère ou de l'entité Algérienne chargée de la culture, des sports, de l'éducation, de la recherche ou de la formation professionnelle, indiquant : le (s) nom (s) et nom (s) de la personne ou des personnes en visite, leur statut, les but du voyage, la durée du séjour et des informations sur le financement du séjour.*